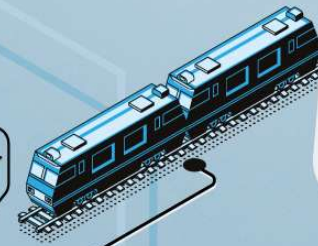




TIPS

TRANSPORT
INTERNATIONAL
PHARMA
SEMINAR

8 & 9 Novembre 2022
LYON - CITÉ INTERNATIONALE



Atelier Contract Logistics

- **Sérialisation 2022 en Europe & en France**
- **Sustainability & Bâtiments logistiques Pharma**



Atelier Contract Logistics : Sérialisation YTD & RSE Bâtiments de SC



LOG Santé
les logisticiens dépositaires pharmaceutiques

Frédéric de GIRARD de MAISONFORTE
frederic.de.girard@cevalogistics.com



Philippe GENDRE
Philippe.gendre@dpg-pharmadviser.fr



Benoît LAMOUR de CASLOU
Benoit.LamourdeCaslou@eu.jll.com



SERIALISATION > Etat des lieux 2022 et perspectives 2023 < Vision France-MVO



Philippe GENDRE

chef de Projet SERIALISATION France-MVO

Direction

philippe.gendre@dpg-pharmadviser.fr



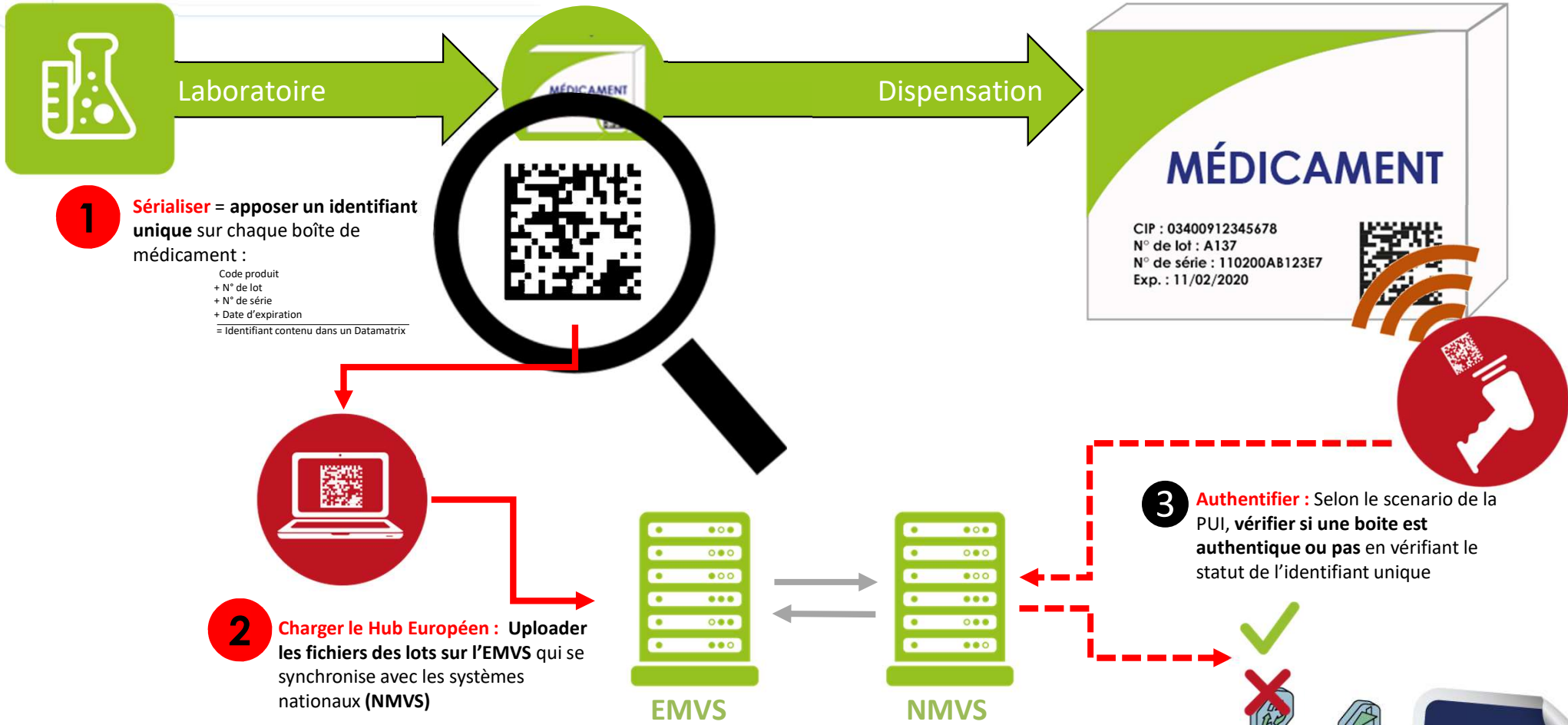
Club Inter Pharmaceutique



8 & 9 Novembre 2022
LYON - CITÉ INTERNATIONALE

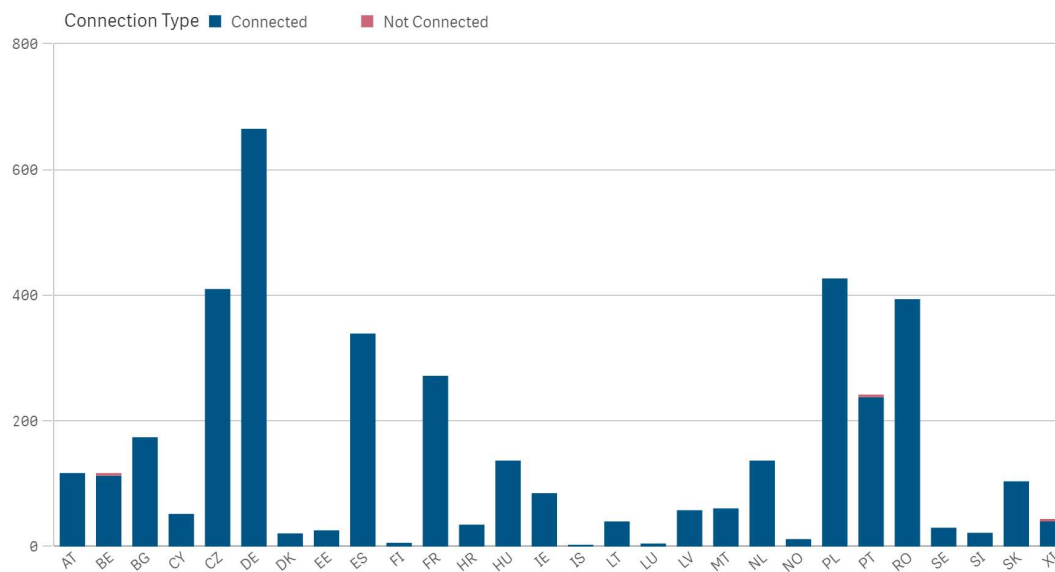


SERIALISATION > Principe général



SERIALISATION > Connexion distributeurs en gros (fin septembre 2022)

WHOLESALE CONNECTION BY COUNTRY (*)



Country	Not Connected	Connected	Percentage Remaining
AT	0	117	0%
BE	4	113	3%
BG	0	174	0%
CY	0	52	0%
CZ	0	410	0%
DE	0	665	0%
DK	0	21	0%
EE	0	26	0%
ES	0	339	0%
FI	0	6	0%
FR	0	272	0%
HR	0	35	0%
HU	0	137	0%
IE	0	85	0%
IS	0	3	0%
LT	0	40	0%
LU	1	7	13%
LV	0	58	0%
MT	0	61	0%
NL	0	137	0%
NO	0	12	0%
PL	0	427	0%
PT	4	238	2%
RO	0	394	0%
SE	0	30	0%
SI	0	22	0%
SK	0	104	0%
XI	4	40	9%

SEPTEMBER 2022
EMVO MONITORING REPORT

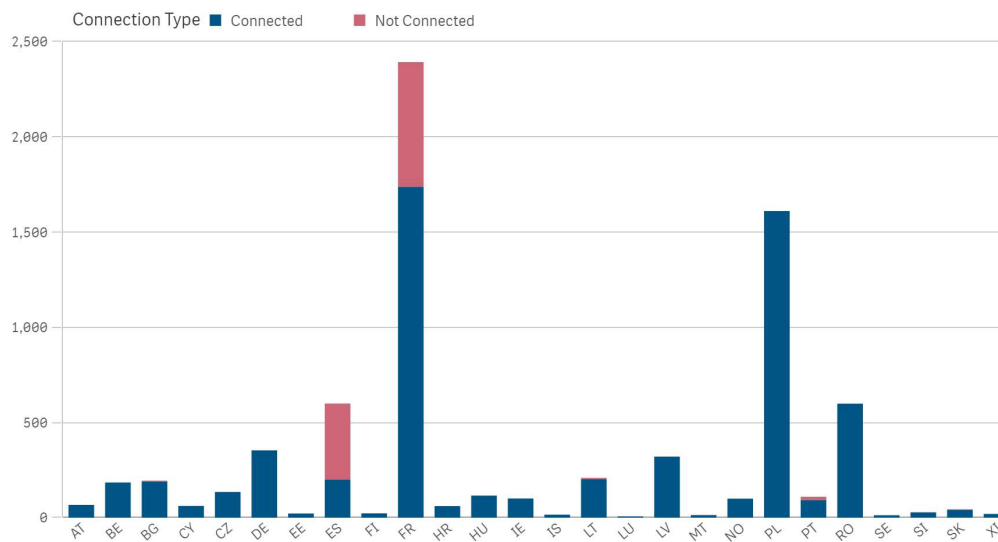
emvo European Medicines
Verification Organisation

(*)The information figuring hereunder was collected in Calendar Week 34 2022. In addition, this overview does not include LI, as no data has been received.



SERIALISATION > Connexion hôpitaux (Pharmacies à Usage Intérieur)

HEALTHCARE INSTITUTIONS CONNECTION BY COUNTRY (*)

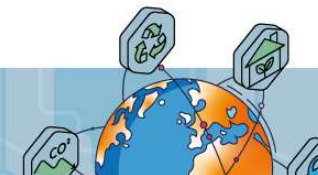


Country	Not Connected	Connected	Percentage Remaining
AT	0	67	0%
BE	0	185	0%
BG	4	191	2%
CY	0	62	0%
CZ	0	135	0%
DE	0	354	0%
EE	0	22	0%
ES	399	201	67%
FI	0	23	0%
FR	655	1738	27%
HR	0	61	0%
HU	0	116	0%
IE	0	101	0%
IS	0	16	0%
LT	7	202	3%
LU	0	5	0%
LV	0	321	0%
MT	2	13	13%
NO	0	100	0%
PL	0	1611	0%
PT	17	93	15%
RO	0	599	0%
SE	0	13	0%
SI	0	28	0%
SK	2	42	5%
XI	0	20	0%

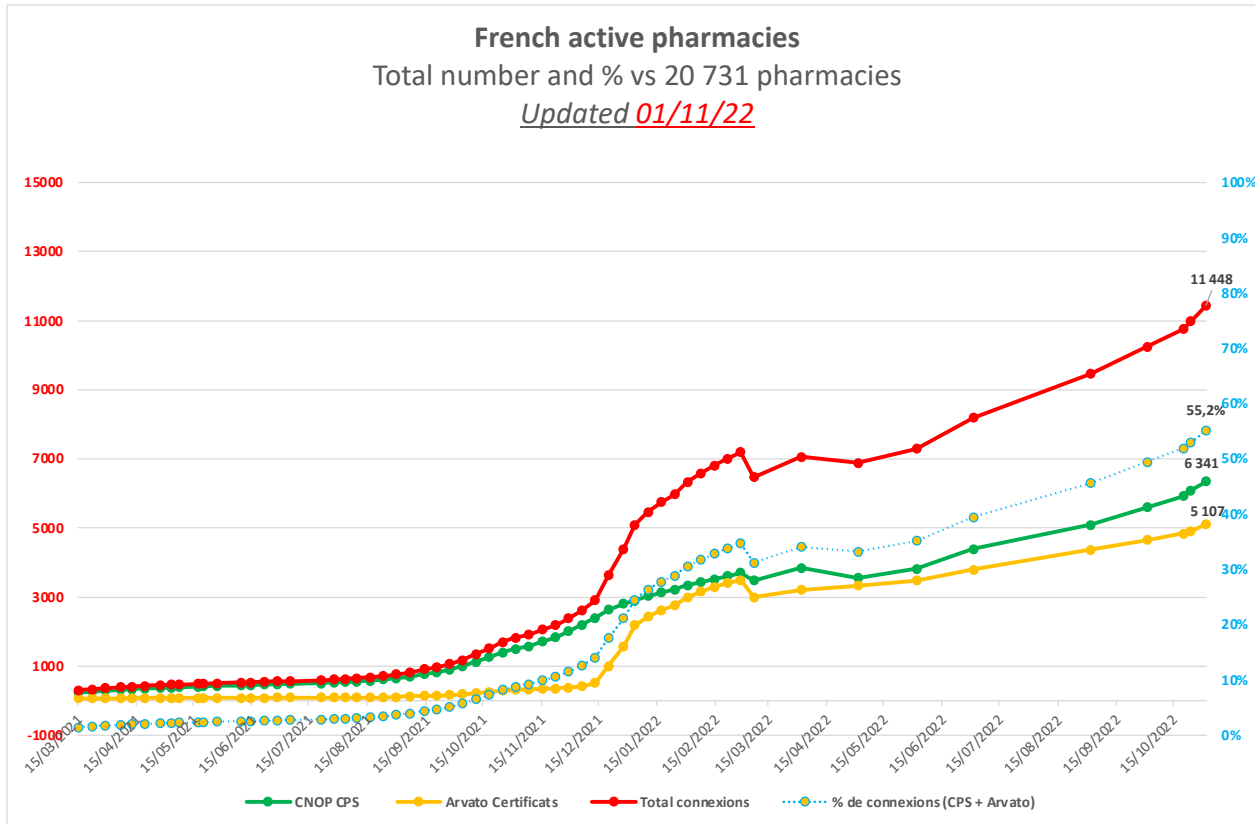
SEPTEMBER 2022
EMVO MONITORING REPORT

 European Medicines
Verification Organisation

(*)The information figuring hereunder was collected in Calendar Week 34.2022. In addition, this overview does not include LI, as no data has been received.



SERIALISATION > Pharmacies d'officine actives



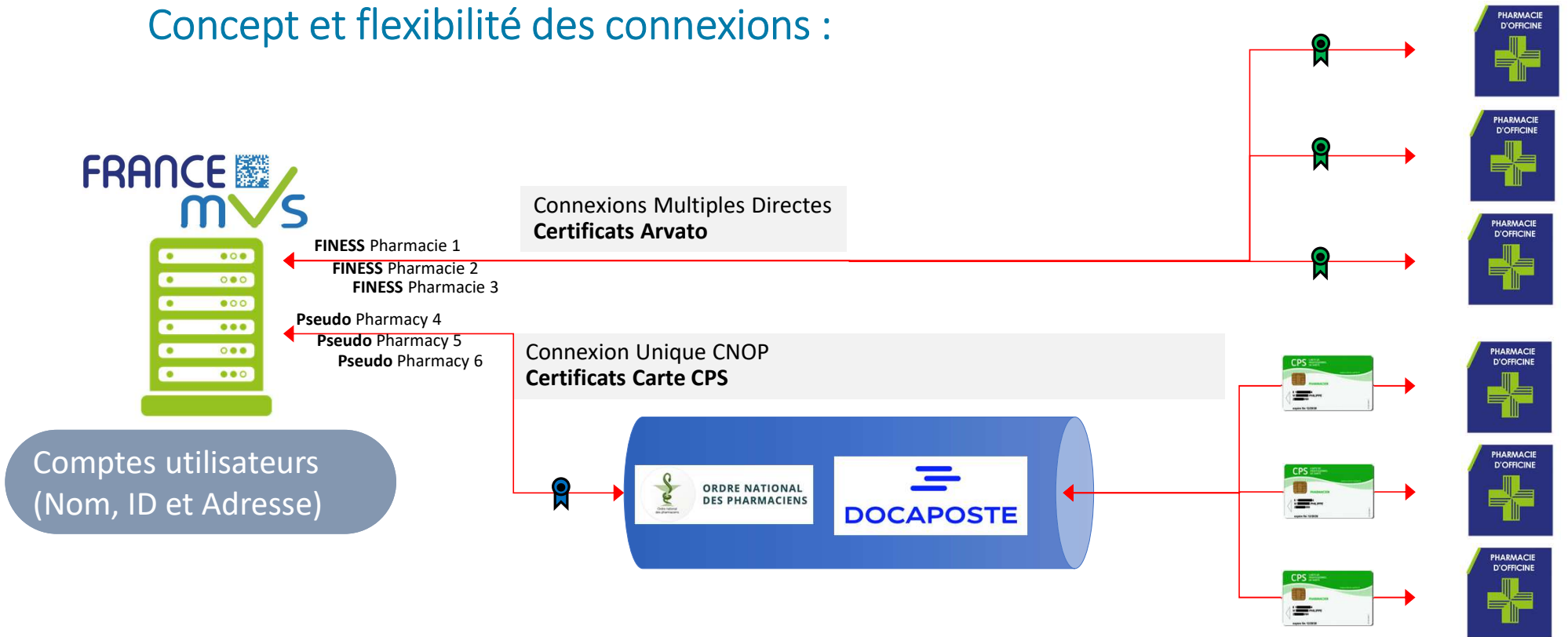
- **Active pharmacies (55,2%)** **11 448**
 - CNOP Connector 6 341
 - Arvato certificate 5 107

- Since March 1st the new report provides the connections only when there is a decommissioning activity at pharmacy level
- Before March 1st the figures represented the connections without information on the decommissioning
- 55,2 % of the pharmacies are connected **and** decommission the packs
- The connections without a decommissioning activity are not taken into account



SERIALISATION > Modalités de connexion officines

Concept et flexibilité des connexions :



SERIALISATION > Pharmacies d'officine, pourquoi un Connecteur ?

France MVO doit vérifier l'identité des personnes autorisées à se connecter au système en conformité avec les dispositions prévues par le Règlement Délégué intégré dans la loi Française.

1. Depuis 2019 France MVO a mis à disposition un **processus de connexion manuelle** adapté aux acteurs disposant d'un support informatique sur site, ce processus restant plus compliqué à mettre en œuvre dans une officine.
2. En 2019, pour les officines, les parties prenantes (Autorités de Santé, CNOP, éditeurs de logiciels, représentants des Pharmacies d'Officines) ont demandé à France MVO la mise à disposition d'une **procédure de connexion répondant à 3 exigences** :
 1. Simplifier, accélérer et **automatiser** le processus d'enregistrement
 2. Renforcer la **confidentialité** des transactions liées à la sérialisation (pseudonymisation)
 3. Authentifier les officines avec les **cartes CPS** utilisées quotidiennement

Depuis janvier 2020, FMVO et le CNOP ont développé et mis à disposition des officines une solution de connexion via le connecteur CNOP répondant à ces 3 exigences.

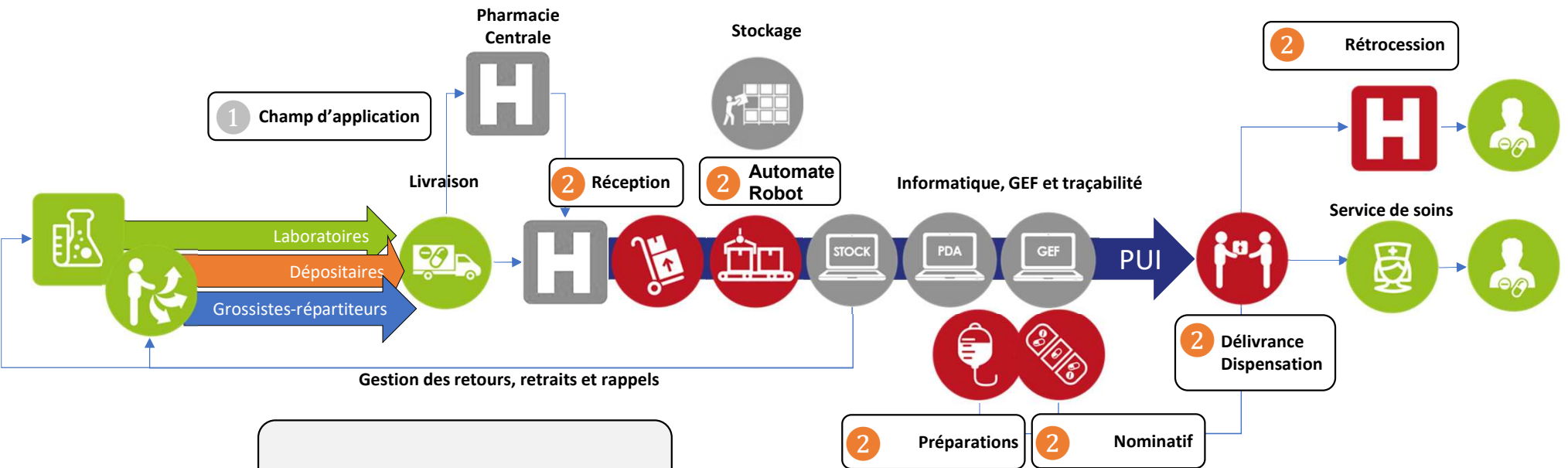


SERIALISATION > Volumes de boites concernées par la FMD à l'hôpital

	Finess Juridique	Total packs 12 mois	Moyenne	Max packs 12 mois	Moyenne max jours
ASSISTANCE PUBLIQUE PARIS	1	13 289 203	66 446	13 289 203	66 446
HOSPICES CIVILES DE LYON	1	2 553 488	12 767	2 553 488	12 767
ASSISTANCE PUBLIQUE MARSEILLE	1	1 717 246	8 586	1 717 246	8 586
CENTRE ANTI-CANCEREUX	20	2 078 147	520	363 766	1 819
CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE	2	79 383	198	63 934	320
CENTRE HEMODIALYSE	86	841 155	49	48 309	242
CENTRE HOSPITALIER GENERAL	442	86 633 869	980	746 053	3 730
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET REGIONAL	26	25 150 113	4 837	1 233 475	6 167
CENTRE POST-CURE	81	718 864	44	60 511	303
CLINIQUE	490	21 618 559	221	362 851	1 814
DISPENSARE, PMI	194	436 941	11	119 587	598
DIVERS PRIVE	457	18 023 332	197	281 362	1 407
DIVERS PUBLIC	159	7 130 322	224	1 040 412	5 202
GROUPEMENT JURIDIQUE D'ETABLISSEMENTS	170	2 241 449	66	524 758	2 624
HOPITAL ,PSYCHIATRIE, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE	244	24 802 765	508	502 876	2 514
HOPITAL LOCAL, RURAL (PUBLIC et PRIVE)	361	24 337 321	337	410 284	2 051
HOPITAL MILITAIRE, PHARMACIE D'APPROVISIONNEMENT	3	1 620 679	2 701	668 387	3 342
MAISON RETRAITE (PUBLIC et PRIVE)	318	10 761 169	169	361 266	1 806
Total général	3 055	241 890 228	396		
	Jours	200			
	Jours ouvrés	200			



SERIALISATION > Architecture de l'organisation des PUI



- 1 Produits concernés et caractéristiques ?
- 2 Les scénarii de désactivation ?

SERIALISATION > Processus de Consolidation

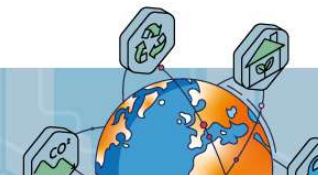
- **Code agrégé (« simple aggregation »)** : est créé en général au moment de la fabrication par l'industriel, concerne des colis homogènes (carton standard, palette d'un même lot d'un même produit)
- **Processus de consolidation (« digital aggregation »)** : est réalisé en aval de la fabrication, peut s'alimenter sur le code agrégé s'il existe, peut s'appliquer à des colis contenant différentes références).
- Le **processus de consolidation**, complété par un identifiant logistique apposé par les distributeurs en gros sur l'unité logistique sous la forme d'un **code** (code barre, QR code, etc) permettra de faire une réconciliation entre l'unité logistique et le message contenant l'ensemble des identifiants uniques (IU) consolidés depuis le système informatique de la PUI
 - ❑ A ce jour plusieurs exploitants, dépositaires et hôpitaux utilisent en routine la consolidation avec des gains de temps très importants
 - ❑ La mise en place nécessite la mise en place d'un process qualité spécifique avec une analyse de risque préliminaire
 - ❑ Le model économique peut être gagnant-gagnant dans le cadre de la réduction de la fréquence des commandes

<https://www.france-mvo.fr/la-serialisation-en-pratique-pour-les-pui/#consolidation>

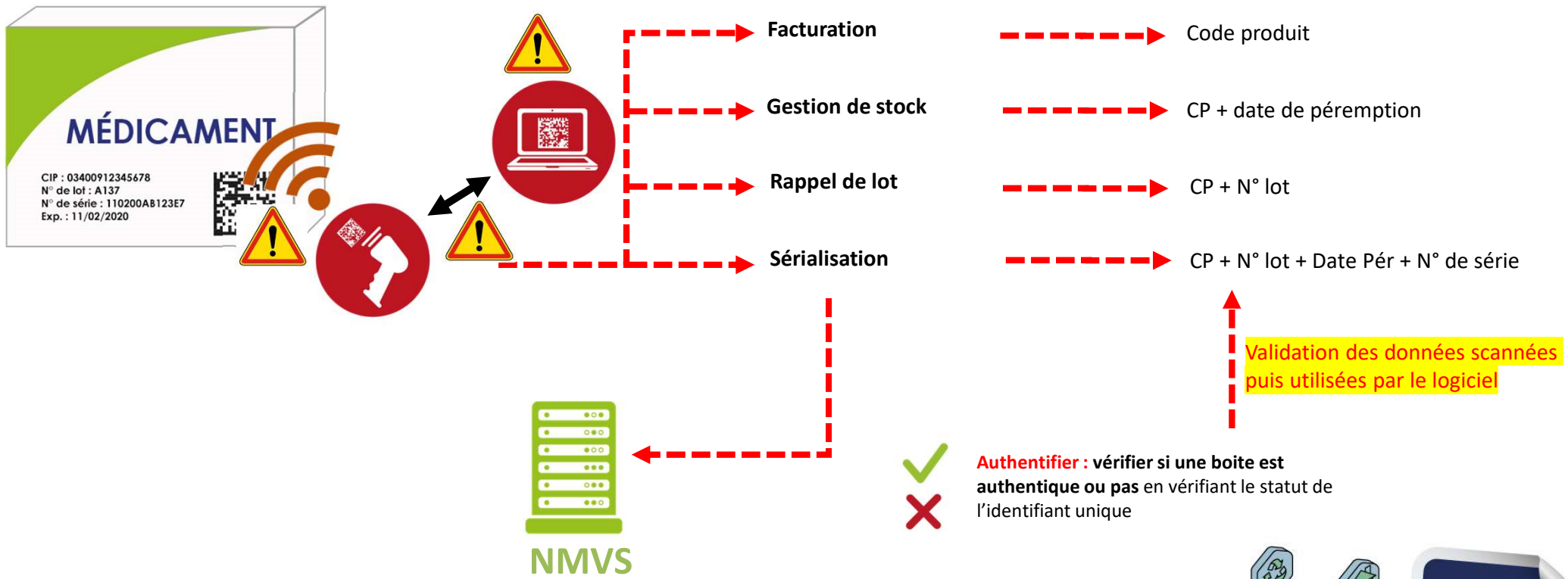


SERIALISATION > Solutions de désactivation

- Solutions multiples
- Adaptation à la volumétrie de l'établissement
- Adaptation à l'organisation de chaque PUI
- Les solutions ne sont pas exclusives l'une de l'autre
- La complémentarité peut être envisagée dans une même PUI en fonction de la complexité du circuit du médicament



SERIALISATION > Enjeux informatiques: utilisateur final

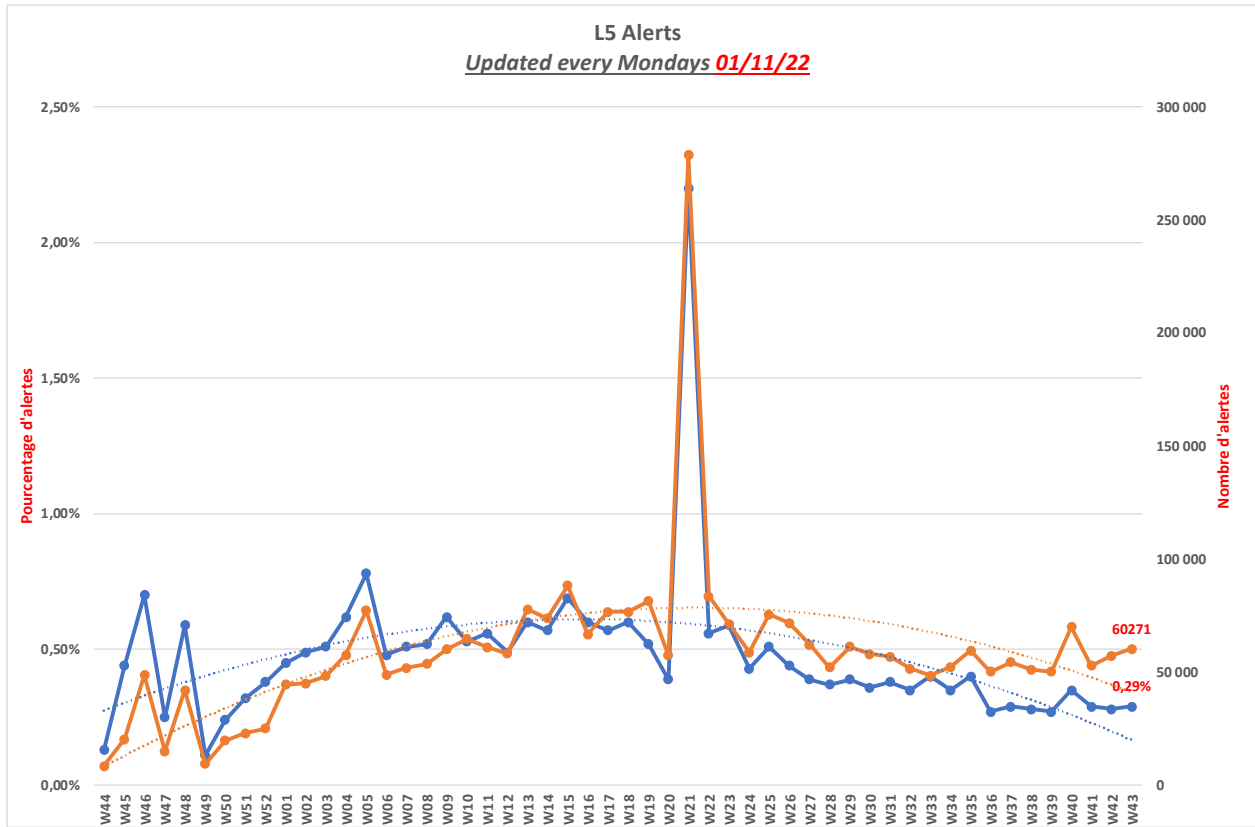


SERIALISATION > Enjeux informatiques: utilisateur final

- La sérialisation est un outil diagnostic du bon fonctionnement du scanner et du LGO
- Il permet de comparer les données scannées et enregistrées dans le logiciel avec une base de donnée centralisée
 - Format de la date de péremption
 - N° de lot
 - N° de série
- France MVO analyse les alertes toutes les semaines (regroupement par typologie)
- Identification de problèmes liés à un end user, à un logiciel etc.
- Les informations sont adressées aux éditeurs pour mettre en place les actions correctrices avec leurs clients
- Impact potentiel sur un retrait de lot si les mauvaises informations sont enregistrées dans le système informatique



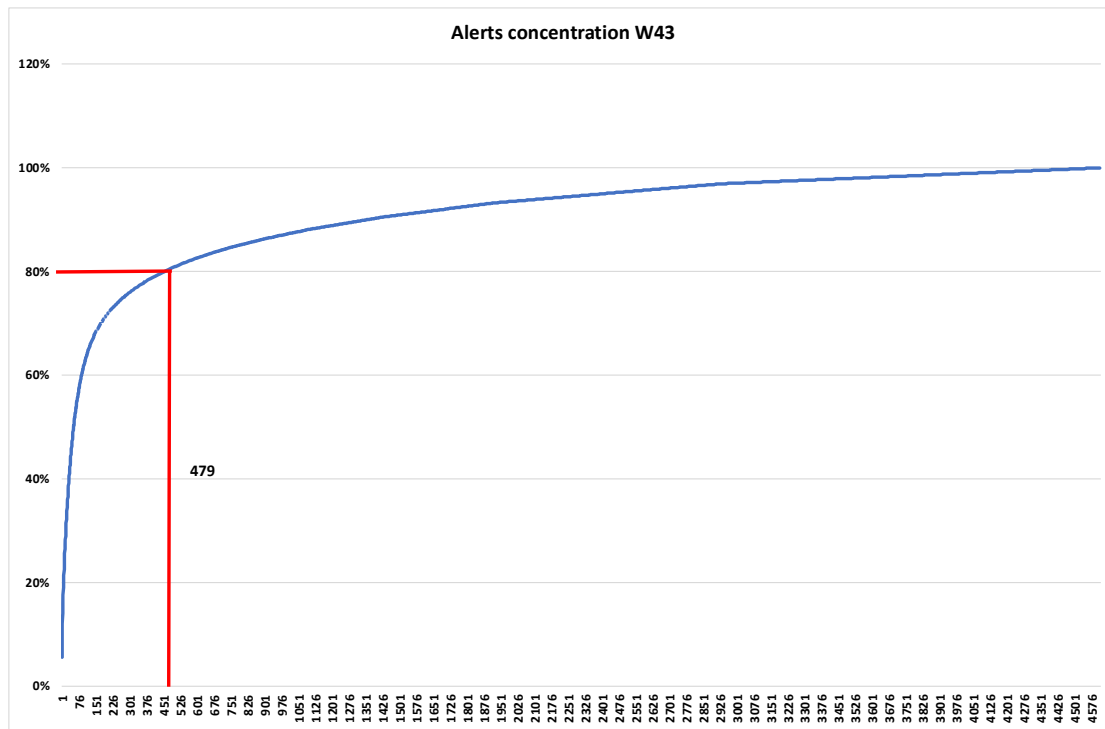
SERIALISATION > Alertes L5



- **Week 43**
- 18 800 000 packs scanned by French end users
- 60 271 alerts (0,30%)
- 3 317 alerts triggered by 1 MAH
- 54 684 triggered by community pharmacies (91%)
- 3 pharmacy software suppliers represent 90% of these alerts (49 335 / 54 684)
- LGO 1: 28 303 (52%)
- LGO 2 : 17 442 (32%)
- LGO 3 : 3 590 (6%)



SERIALISATION > Focus sur les alertes déclenchées par les officines

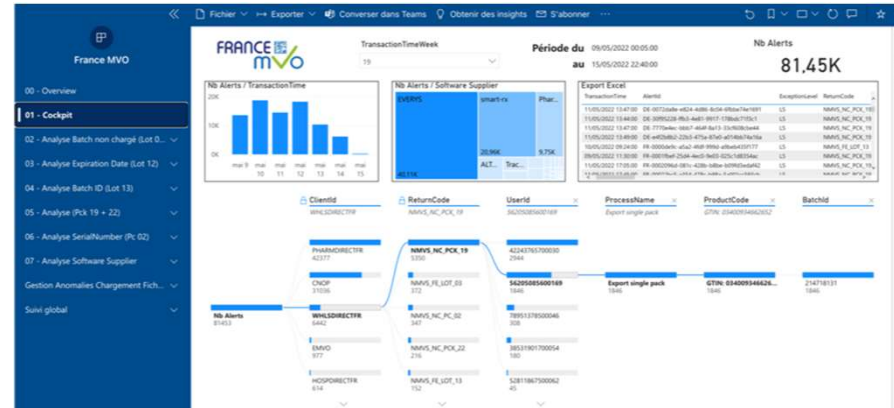


479 pharmacies out of 11 448 concentrate 80% of alerts (> 11 alerts / week)

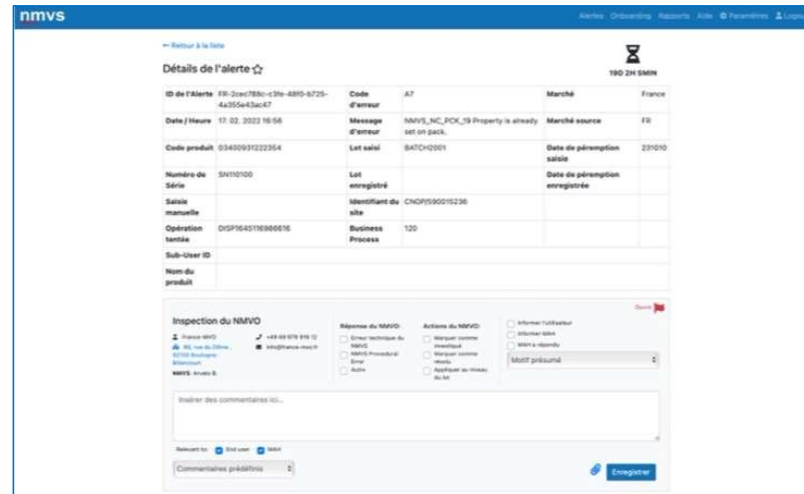
Of the 11 448 pharmacies connected (on average one pharmacy deactivates 1 500 packs per week):

- **99** have a very frequent problems with the reading/processing of the DM (more than **100 alerts** per week) => **rate > 7%**.
- **46** have a frequent problems with the reading/processing of the DM (from **50 to 99 alerts** per week) => **3% < rate < 7%**
- **138** have an infrequent problems with the reading/processing of the DM (**20 to 49 alerts** per week) => **1% < rate < 3%**
- **263** have an occasional problems with the reading/processing of the DM (**10 to 19 alerts** per week) => **0,7% < rate < 1%**
- **546** have few problems with the reading/processing of the DM (5 to 9 alerts per week) => **0,3% < rate < 1%**

SERIALISATION > Gestion des alertes 2 composantes: décisionnelle & transactionnelle



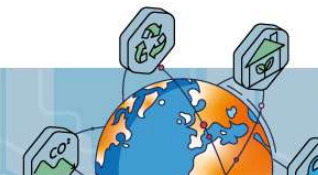
nmvs
alerts



SERIALISATION > Alertes L5

Code NMVS	Code EU Hub	Description
NMVS_NC_PC_01	#A1	Code produit inconnu
NMVS_NC_PC_02	#A3	Le numéro de série n'existe pas pour ce code produit
NMVS_FE_LOT_03	#A2	Le numéro de lot n'existe pas pour ce code produit
NMVS_FE_LOT_12	#A52	La date de péremption extraite du datamatrix ne correspond à celle enregistrée dans le système France NMVS
NMVS_FE_LOT_13	#A68	Le numéro de série existe pour ce produit mais n'appartient pas à ce numéro de lot
NMVS_NC_PCK_06	#A24	Le statut actuel de la boîte ne correspond pas à la transaction d'annulation demandée
NMVS_NC_PCK_19	#A7	La boîte est déjà au statut demandé
NMVS_NC_PCK_20	#A4	Le délai maximum entre la transaction initiale et son annulation est dépassé (10 jours)
NMVS_NC_PCK_21	#A5	L'annulation doit être réalisée par le même utilisateur que la transaction initiale
NMVS_NC_PCK_22	#A24	La boîte est déjà désactivée
NMVS_NC_PCK_27	#A24	La boîte est déjà dans un statut inactif différent

- Codes renvoyés par le système concernant les erreurs de vérification lors du scan du data matrix
- PCK23:** information donnée à l'utilisateur pour lui indiquer qu'il a déjà lui même désactivé la boîte
- Après 4 scan => PCK19
- <https://www.france-mvo.fr/alertes-france-mvs/>



SERIALISATION > Alertes L5: exemples réels

Batch Id scanné /transformé et envoyé au NMVS	Batch Id (Lot) réel
L2104241340093797737	L2104241
QR087	AR087
226110A	227050A
LWFX439	LZFX439
HY?21074)25Q	HYM21074-25A
C,285	CM285
SAM20004=16A	SAM20004-16A
W676Q	Z676A
FRF 21002236,00	FRF 2100236,00
,2309,1	M2309M1

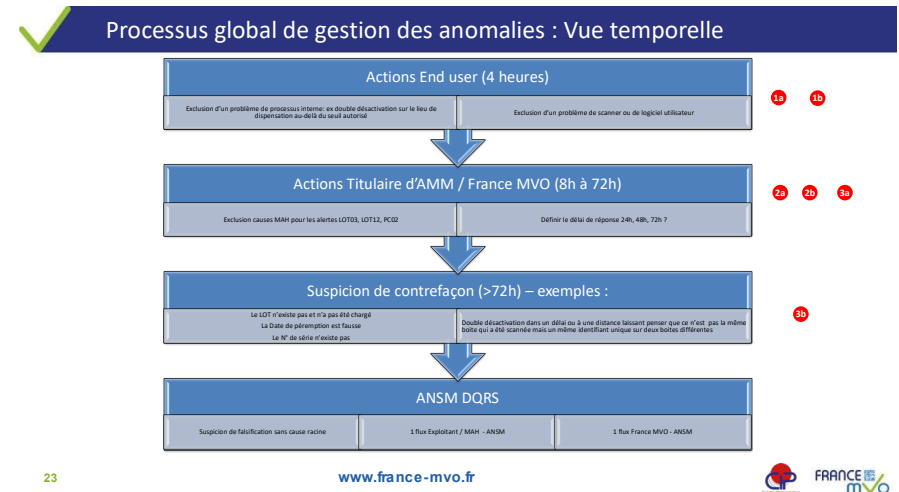
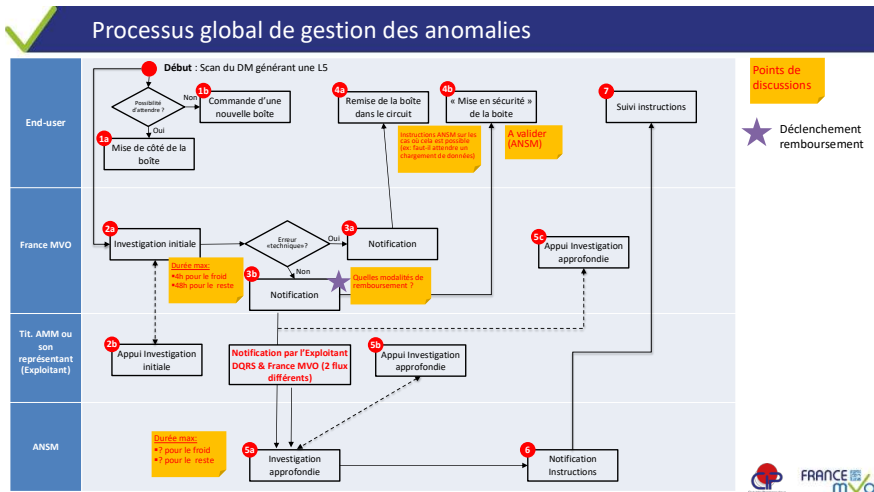
Batch Id scanné /transformé et envoyé au NMVS	Batch Id (Lot) réel
LQ072	LA072
QGQHV0325	AGAHV0325
TQEF	TAEF
VN?21003)10C	VNM21003-10C
TW?21010)50Q	TZM21010-50A
S)02!R)705	S-02/R-705
3464103400926880354	346410
LP58	LP58935
WE?21010)03Q	ZEM21010-03A
S=07/R=705	S-07/R-705



SERIALISATION > Convention CIP – ANSM en cours de validation

GUIDELINES

1. Document de référence: https://www.france-mvo.fr/wp-content/uploads/2019/12/FMVS-Gestion-des-alertes-et-anomalies-20191120_v1.0.pdf
2. Processus
3. Gestion des boites contrefaites (investigations complémentaires)



SERIALISATION > Bonnes Pratiques de Dispensation

- **Arrêté du 26 février 2021** modifiant l'arrêté du 28 novembre 2016 relatif aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières, mentionnées à l'article L. 5125-5 du code de la santé publique
- Les pharmaciens contribuent à la lutte contre la falsification des médicaments telle que prévue par les articles 54 et 54 bis de la directive du 8 juin 2011 et le règlement délégué 2016/161 du 2 octobre 2015. En France, tous les médicaments soumis à prescription médicale obligatoire sont concernés par cette réglementation (article R. 5121-138-1 du code de la santé publique) à l'exception de ceux listés à l'annexe 1 du règlement délégué 2016/161 du 2 octobre 2015. Sont également concernés par cette obligation certains médicaments sur prescription médicale facultative prévue à l'annexe 2 du règlement délégué 2016/161 du 2 octobre 2015. **Tous ces médicaments comportent deux types de dispositifs de sécurité présents sur les boîtes de ces médicaments : un dispositif anti-effraction et un identifiant unique (article R. 5121-138-2 du code de la santé publique). Les pharmaciens vérifient les dispositifs de sécurité et désactivent l'identifiant unique.**



SERIALISATION > Directives des autorités et des instances représentatives

Recherche... Rechercher

FRANCE MVO ÉDITEURS EXPLOITANTS OFFICINE PUI DISTRIBUTION ALERTES DOCUMENTATION ACTUS CONTACT

Update Janvier 2022 des FAQ de l'EMVO (V19.0) : [Voir la mise à jour ici...](#)

Comment se connecter en pratique ?

Suivez les 2 étapes suivantes :

Etape 1 :
Vérifiez quel type(s) de connexion(s) est (sont) disponibles avec votre LGO en cliquant sur les liens ci-dessous :

- Mon logiciel est-il compatible pour une **connexion VIA LE CNOP** > [cliquez ici](#)
- Mon logiciel est-il compatible pour une **connexion MANUELLE** > [cliquez ici](#)

Etape 2 :

- Si votre éditeur de LGO met à votre disposition une solution **prenant en charge** la connexion CNOP : > [cliquez ici](#)



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de la santé

Logo of the Ministry of Health and Prevention, and logos of the FSPF (Ordre national des pharmaciens), USPO (Union nationale des pharmaciens de l'Union européenne), and FRANCE MVO.

Le 14/06/2022

LETTRE OUVERTE

La sérialisation, une obligation réglementaire à respecter pour toutes les pharmacies

La sérialisation des médicaments fait partie des dispositifs de sécurité visant à lutter contre l'introduction de médicaments falsifiés dans l'Union européenne introduits par la directive 2011/62/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011.

Sont concernés les médicaments soumis à prescription médicale obligatoire et certains médicaments sur prescription médicale facultative comme l'*Oméprazole* gélules gastro résistantes dures 20 mg et 40 mg.

Cette obligation est entrée en vigueur le 9 février 2019 et a été rappelée dans l'arrêté relatif aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments en officine.

Son respect contribue à la **mise en place d'un système européen de lutte contre l'introduction de médicaments falsifiés dans la chaîne pharmaceutique communautaire qui ne peut fonctionner, être évalué et, le cas échéant, adapté que si l'ensemble des officines des États membres de l'Union européenne y participent.**

Malgré la crise sanitaire et la très forte mobilisation des pharmaciens durant cette période, au 1er mai 2022, 33% des officines sont connectées au répertoire national de vérification des médicaments géré par France MVO, et désactivent les identifiants uniques. 57% au total ont entamé les démarches pour y parvenir, tous modes de connexion confondus.

Comme vous le savez, deux modes de connexion sont disponibles :

- par le connecteur du CNOP et la carte CPS ou,
- par une connexion manuelle, via un certificat logiciel.

Quel que soit le mode de connexion choisi, vous pouvez contacter votre éditeur de logiciel pour vous aider dans vos démarches et vérifier que vous disposez d'une version de votre logiciel métier compatible avec la sérialisation et le mode de connexion souhaité.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter le site de France MVO : <https://www.france-mvo.fr/la-serialisation-en-pratique-pour-les-officines/>.

Le ministère chargé de la santé, l'Ordre national des pharmaciens, la FSPF, l'USPO et France MVO appellent les pharmaciens à poursuivre, sans tarder, leurs efforts sur la sérialisation des médicaments :

- en engageant les démarches de souscription auprès du CNOP ou d'enregistrement en direct sur le site de France MVO,
- en se connectant effectivement au répertoire de vérification des médicaments,
- et en désactivant les identifiants uniques, conformément à la réglementation européenne, étant précisé que ces identifiants peuvent être réactivés, si besoin, dans un délai de 10 jours maximum.

SERIALISATION > Scénario de désactivation ?

- Réglementation:

Article 25 du RD

Obligations incombant aux personnes autorisées ou habilitées à délivrer des médicaments au public

1. *Les personnes autorisées ou habilitées à délivrer des médicaments au public vérifient les dispositifs de sécurité et désactivent l'identifiant unique des médicaments dotés de ces dispositifs **au moment où elles les délivrent au public.***

- **Désactivation à la réception:** tolérance transitoire des autorités au début de la sérialisation en l'absence de données sur le nombre d'alertes pour éviter des blocages au comptoir
- Les boîtes désactivées peuvent être réactivées dans un délai de 10 jours
- Demander à son éditeur de LGO les modalités de mise en œuvre de cette fonctionnalité +++
- Vérifier que les boîtes sont bien réactivées avant de les retourner à son fournisseur



SERIALISATION > Gestion des alertes et période de stabilisation

- Période de stabilisation décidé par la DGS (stabilisation des systèmes informatiques et connexion des utilisateurs)
- **Priorité à la dispensation des boites aux patients**
- Photo de la boite et du data matrix de bonne qualité
- Documentation sur le site de France MVO <https://www.france-mvo.fr/alertes-france-mvs/>
- Envoi à France MVO
 - <https://www.france-mvo.fr/declaration-alertes/>
- Mise en place d'une plateforme de gestion des alertes « NMVS alerts »



SERIALISATION > Prochaines étapes / Next Steps

- Finaliser la connexion de **toutes les officines et toutes les PUI** => **31/12/2022**
- Déployer les outils d'analyse et de **gestions des alertes** => Q4 2022 et Q1 2023
- Corriger tous les **problèmes de scanner / IT chez les utilisateurs finaux** => Q1 2023
- Atteindre un **taux d'alerte à 0,05%** => Q2 2023
- Mettre en place le processus de gestion des alertes
- **Fin de la période de stabilisation juin 2023 ?**



SERIALISATION > Etat des lieux 2022 et perspectives 2023 < Vision France-MVO

Questions & Responses



Philippe GENDRE

chef de Projet SERIALISATION France-MVO

Direction

philippe.gendre@dpg-pharmadviser.fr



8 & 9 Novembre 2022
LYON - CITÉ INTERNATIONALE



Atelier Contract Logistics : RSE & Bâtiments Logistiques Pharma

PLAN NATIONAL de SOBRIETE ENERGETIQUE

- Obligation pour les Entreprises de reduire leur consommation de 10%
- Dispositions qui concerne toutes les activités dont la LOGISTIQUE en general très consommatrices d'énergie.

- ❖ Comment s'y prendre pour diminuer la facture électrique des bâtiments ?
- ❖ Quelles mesures prendre en priorité ?
- ❖ Dans le cadre d'un projet immobilier (construction d'un nouvel entrepôt) comment réaliser un batiment sobre en énergie?
- ❖ Quelles sont les techniques, les méthodes et les matériaux à employer ?
- ❖ Quels impacts sur les coûts de construction et d'exploitation ?
- ❖ Quels critères et quelles nouvelles certifications opposables?



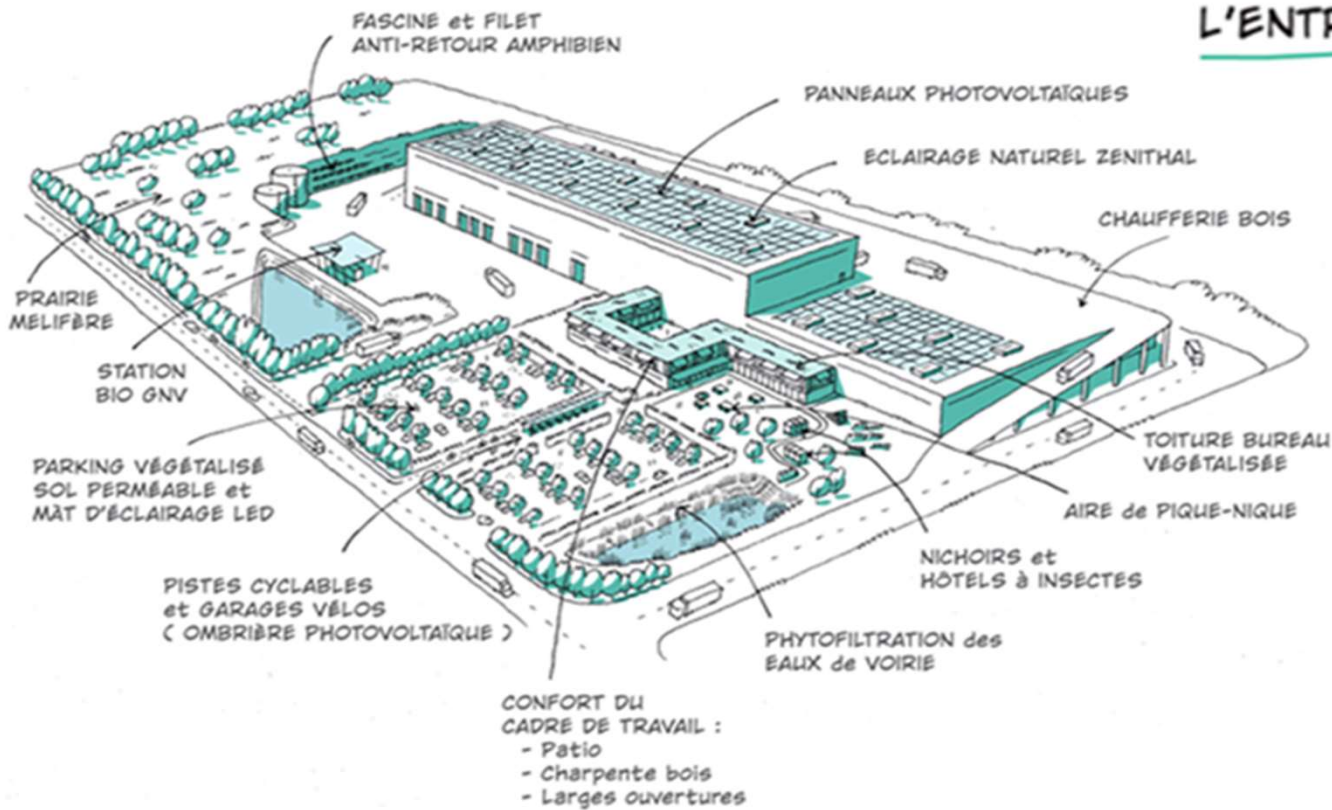
Atelier Contract Logistics : RSE & Bâtiments Logistiques Pharma



Benoît LAMOUR de CASLOU

Benoit.LamourdeCaslou@eu.jll.com

Atelier Contract Logistics : RSE & Bâtiments Logistiques Pharma

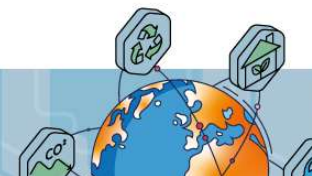


Atelier Contract Logistics : RSE & Bâtiments Logistiques Pharma

Développement « durable » et Plateforme pharma... C'est quoi ?

- Une localisation idéale (CO2 et GES*) > **choix stratégique**
 - Un site économique en énergie > **choix tactico-stratégique** >> **sobriété é.**
 - Un site avec une connectivité idéale pour tous les flux > **choix stratégique**
 - Un site « Neutre en trace Carbone » lors de sa construction > **choix tactico-stratégique**
- >> Un site « écologique » et « *human centric* » > **bien être au travail**

* GES : Gaz à Effet de Serre



ATELIER IT _ Plateforme de gestion de données de transits pharma

Plateforme de Distribution
pharmaceutique
adaptée

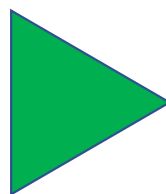
2 exemples
SOLUTIONS DE RE-HABILITATION
mises en oeuvre



Atelier Contract Logistics : RSE & Bâtiments Logistiques Pharma

Exemple 1 / Adaptation d'un site existant pour de nouvelles activités pharmaceutiques :

- Barycentre des activités
imposé pour des raisons sociales > regroupement de 4 sites différents sur un seul site.
- Transformation d'un site agro-alimentaire
froid inutilisé pour créer un site pharmaceutique multi-activités.
- Zéro artificialisation des sols



Atelier Contract Logistics : RSE & Bâtiments Logistiques Pharma

Exemple 2 / Utilisation d'un terrain occupé

- Reconstruction d'un site pharmaceutique sur ancienne agence de transport d'IDF :
 - Localisation « unique » au barycentre des activités de distribution en IDF
 - 90% de réutilisation des remblais de l'ancien site
 - 100% de panneaux solaires en toiture / autoconsommation du site
 - > automatisation avec OSR + température dirigée 15°/25°C + chambre froide
 - Certification BREEAM very good et Zero artificialisation des sols

Old site



New site



ATELIER II _ Plateforme de gestion de données de transits pharma

Plateforme de Distribution
pharmaceutique
de
nouvelle génération

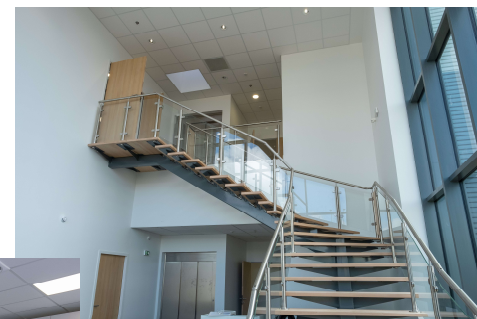
2 exemples
SOLUTIONS
mises en oeuvre



Atelier Contract Logistics : RSE & Bâtiments Logistiques Pharma

Exemple 1 / Construction d'un site pharmaceutique **XXL** en région orléanaise :

- Localisation unique au **barycentre des activités françaises**
- Certifications « **BREEAM very good** » et **BiodiverCity**
- Site « **Human Centric** ».

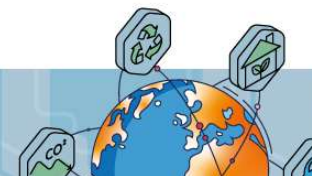


ATELIER IT _ Plateforme de gestion de données de transits pharma

Exemple 2 / Construction d'un site neutre en trace carbone : ++++



- Un **bâtiment pilote** de la démarche: Eviter, Réduire, Compenser
- Solutions innovantes telles que :
 - ❖ stockage inter-saisonnier de **chaleur** dans le sol,
 - ❖ souscription d'un contrat de fourniture **d'Energie 100% renouvelables**,
 - ❖ absence de connexion au réseau gaz,
 - ❖ **BiodiverCity**: le monitoring de la biodiversité locale grâce aux abeilles,
 - ❖ mise en place de panneaux **solaires en autoconsommation**,
 - ❖ création du **jumeau numérique** du bâtiment, et
 - ❖ 100% des **eaux de pluie collectées** et infiltrées à la parcelle



ATELIER IT _ Plateforme de gestion de données de transits pharma

Exemple 2 / Construction d'un site neutre en trace carbone : ++++



BREEAM

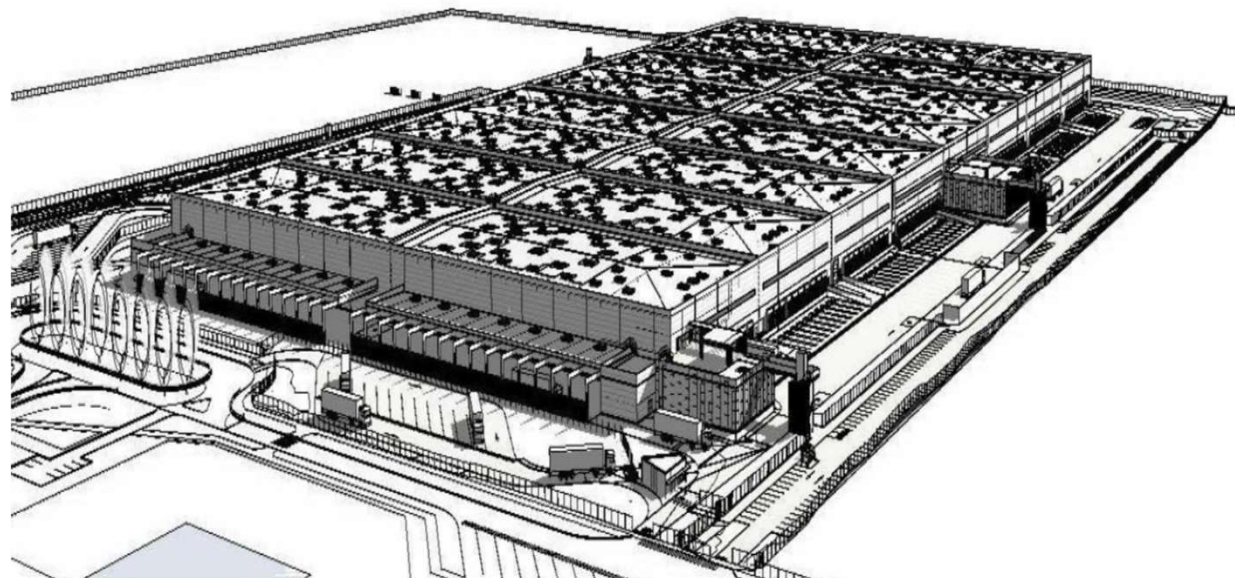
- 1^{er} Entrepôt labelisé Outstanding en France

WELL (Bien-être au travail)

- 1^{er} Entrepôt labelisé en Europe

BiodiverCity

- Label BiodiverCity niveau Performant



Atelier Contract Logistics : RSE & Bâtiments Logistiques Pharma

Questions & Responses



Benoît LAMOUR de CASLOU

Benoit.LamourdeCaslou@eu.jll.com

Atelier Contract Logistics : Sérialisation YTD & RSE Bâtiments de SC



LOG Santé
les logisticiens dépositaires pharmaceutiques

Frédéric de GIRARD de MAISONFORTE

frederic.de.girard@cevalogistics.com



Philippe GENDRE

Philippe.gendre@dpg-pharmadviser.fr



Benoît LAMOUR de CASLOU

Benoit.LamourdeCaslou@eu.jll.com